



COMITE DU PUY-DE-DOME DE BASKET-BALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
RIB 15 589 63610 05 52 30 180 40

COMPTE RENDU DE REUNION

Comité Directeur du samedi 10 septembre 2016 à AMBERT

Présent(e)s (17) : NIVELON Gérald, Président

ANTOY Mohamed, AUDEBERT Valérie, BESTOSO Franck, CHAPLAT Jean-Claude, CHARBONNIER Jean-Marc, CHAZAL Jacques, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude, DOCHER Marie-Anne, FILLEUX Jo, GONZALEZ François, LAPEIRE Jean-Marc, REVEILLERE Frédéric, SERRE Jean-Paul, THIVOLET Eric, TSVETKOVA Sirma.

Représenté(s) (8) : BESSON Dominique (pouvoir à NIVELON Gérald), BOUAZIZ Marcel (pouvoir à LAPEIRE Jean-Marc), BOURDEAU Denis (pouvoir à THIVOLET Eric), FORTE PERRONE Julien (pouvoir à Julien CIPIERE), MESTRE Philippe (pouvoir à AUDEBERT Valérie), QUINSAT Nicolas (pouvoir à SERRE Jean Paul), REGENT Carine (pouvoir à DOCHER Marie-Anne), SABATIER Paul (pouvoir à CHAPLAT Jean-Claude)

Invités (2) : MALFERIOL Anthony, ROUDADOUX Charlotte

Présidents des clubs du secteur « THIERS et FOREZ » (Chantal RODDIER)

Excusés (3+1) : ALBINET Benoit, BOSCH Philippe, DUSSIDOUR Frédéric
SAUVADET Jean-Pierre

| N° annexe | Titre |
|-----------|---|
| 1 | Annexe 1 - 2016-08-30 CD63 PRESI Organisation Secretariat V3 GNN |
| 2 | Annexe 2 - 2016-09-10 CD63 SGENE Composition de la Commission Jeunes Talents VFIN JCE |
| 3 | Annexe 3 - 2016-09-10 CD63 SGENE Composition de la Commission Technique VFIN JCE |
| 4 | Annexe 4 - 2016-09-10 CD63 SGENE Composition de la Commission Mini Basket VFIN JCE |
| 5 | Annexe 5 - 2016-09-10 CD63 SGENE Composition de la Commission Ruralité VFIN JCE |
| 6 | Annexe 6 - 2016-09-10 CD63 SGENE Composition de la Commission Qualifications VFIN JCE |
| 7 | Annexe 7 - 2016-09-10 CD63 SGENE Composition de la Commission Compétitions VFIN JCE |
| 8 | Annexe 8 - 2015-09-10 PRESI Convention JAV pour U11M-F VFIN GNN |
| 9 | Annexe 9 - 2016-09-10 PRESI Projet 2016-2020 VFIN GNN |
| 10 | Annexe 10 - 2016-09-10 CD63 PRESI Reglement 2016-2017 V10 |



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>

Courriel : contact@basket63.com



web

1. Pôle Présidence (1^{ère} partie, sans la présence des invités)

a) Composition du Comité Directeur (membres à titre provisoire)

Suite aux élections lors de l'Assemblée Générale du Comité le 24 juin 2016 à Orcines ;
Suite à la démission de Christophe JACOB du Comité Directeur en date du 18 juillet 2016 ;
Après échanges avec Jean-Pierre SAUVADET dont la candidature avait été rejetée par la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales ;

Deux sièges restent à pourvoir au sein du Comité Directeur du Comité à la date du 10 septembre 2016. En application de l'article 6.4 des Statuts du Comité Départemental, le Président propose au Comité Directeur de pourvoir à titre provisoire les 2 sièges par :

- MALFERIOL Anthony, licencié au BC AMBERT LIVRADOIS
- ROUDADOUX Charlotte, licenciée au BASKET DÔMES SANCY

Les deux membres nommés à titre provisoire bénéficieront des mêmes prérogatives que les autres membres du Comité Directeur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale du Comité.

Jean-Pierre SAUVADET sera invité par le Président à l'ensemble des réunions du Comité Directeur avec voix consultative en application de l'article 7.8 des Statuts du Comité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Point sur la réunion avec le personnel – Organisation du secrétariat

Emilie FEVRE a intégré le personnel du Comité en tant que secrétaire à compter du 25 août 2016.

Cette saison chaque Pôle sera affectée à une secrétaire dédiée ([Annexe 1](#)).

c) Travaux et aménagements du siège

Des élus ont réalisés des aménagements au siège durant les vacances estivales afin de faciliter le travail au quotidien (rangement, archivage...). Un chiffrage pour l'agrandissement du garage est en cours auprès de 3 plaquistes. D'autres aménagements seront également chiffrés pour la fin d'année 2016.

Le terrain à côté et derrière le siège ainsi que le bâtiment du bar « Le Flash » est actuellement en vente. La possibilité de réaliser une extension afin de faire une « zone de stockage » est ajournée. Le Président est en contact avec la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Clermont-Ferrand ainsi qu'avec la propriétaire de la parcelle mitoyenne de notre siège. Un point d'étape sera fait lors du Bureau Directeur du 10 octobre prochain.

d) Suivi de la situation financière du MOZAC VOLVIC CLUB et clubs

Le règlement final de 4000€ prévu le 1er septembre 2016 a été effectué par le MOZAC VOLVIC CLUB. Les accès à FBI ont été débloqués.

Le solde de la provision 2015-2016 reste à régler pour les clubs de Saint Gervais d'Auvergne (358.74€), L'Ouverture (739.28€) et INGEROP (447.39€). Une procédure par courrier recommandé de demande de paiement va être engagée pour le club de L'Ouverture avec copie aux collectivités et services de l'Etat qui finance l'association

Les accès à FBI restent bloqués pour le club de ABC MAHORAIS en raison d'une dette auprès de la Ligue d'Auvergne. Nous attendons l'avis favorable de la Ligue pour lever ce blocage.

e) Point financier

Nous sommes en attente du versement de la subvention du CNDS (14 000€) prévue pour la fin du mois de septembre 2016 au lieu de l'été. La régularisation est en cours avec la signature de la convention pluriannuelle (voir plus loin) Par ailleurs, nous sommes toujours en attente des aides à l'Emploi pour le CAE de Pascal BESSE (environ 4000 €)

f) *Suivi du dossier MALADRY*

Jean Claude DILDARIAN et Julien CIPIERE (en remplacement d'Olivier MICHOT) sont proposés pour représenter le Comité dans le cadre de la procédure en justice du dossier MALADRY.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

g) *Comptes du Comité à la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin*

Conformément aux statuts, Gérald NIVELON, Président, Jean-Paul SERRE, Trésorier, Dominique BESSON, Vice-présidente ont tous pouvoirs pour, au nom de l'association :

- faire ouvrir tous comptes à la CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE LIMOUSIN (Agence de Delille à Clermont-Ferrand) ;
- faire fonctionner les dits comptes et ceux existants au nom de l'association ;
- verser au crédit de ces comptes, retirer toutes sommes portées à ce crédit partiellement ou en totalité, soit par retrait effectif, soit par virement à tout autre compte de l'association ou d'un tiers, se faire remettre des carnets de chèques, émettre, signer ou endosser tous chèques, signer tous mandants, reçus, acquis et émargements.
- aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, titres, registres et pièces ; élire domicile.
- éventuellement, substituer une ou plusieurs personnes dans tout ou en partie des présents pouvoirs, révoquer tous mandats et substitutions).
- clore et arrêter tous comptes avec les banques ; en fixer les reliquats actifs et passifs, et généralement faire tout ce qui sera utile ou nécessaire.

Intitulé des comptes : Comité Départemental du Puy-de-Dôme de Basket-Ball

- o Compte de dépôt

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Pôle Présidence (2^{ème} partie, en présence des invités)

a) *Informations générales FFBB*

Gérald NIVELON présente les points abordés lors du dernier Bureau Fédéral (voir PV du Bureau Fédéral du 27 aout 2016).

Le Président rappelle que Dominique BESSON et Philippe MESTRE représenteront les Clubs du collège départemental à l'Assemblée Générale de la FFBB le samedi 15 octobre à Dijon.

b) *Convention pluriannuelle CNDS pour l'emploi de CTF ruralité*

Le CNDS contribuera financièrement pour l'emploi de Pascal BESSE (CTF Ruralité) à hauteur de 17 250€ (6000€ en 2016, 5000€ en 2017, 3750€ en 2018, 2500€ en 2019). Cette aide vient se substituer à celle initialement prévue de 9 000 € (3 000 € sur 3 ans). Le Président souligne que cette convention va nous permettre de voir plus loin dans la durée sur cette priorité politique du mandat.

Il est proposé délégation à Gérald NIVELON pour signer la convention.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

c) *Assemblée Générale de la Coordination Rhône Alpes*

L'Assemblée Générale de la Coordination Rhône Alpes aura lieu le mercredi 28 septembre 2016. Gérald NIVELON étant indisponible pour des raisons professionnelles, le Comité sera représenté par Dominique BESSON.

Le Président fait un rapide point sur l'avancée des travaux de la réforme territoriale.

d) *Composition des commissions par Pôle*

Pôle Formation, Jeunesse et Féminisation

Sur avis de la Présidente de la Commission, la composition de la commission Jeunes Talents est proposée ([Annexe 2](#)).

La proposition est adoptée à l'unanimité

Sur avis de la Présidente de la Commission, la composition de la commission Technique est proposée ([Annexe 3](#)).

La proposition est adoptée à l'unanimité

Sur avis de la Présidente de la Commission, la composition de la commission Mini-Basket est proposée ([Annexe 4](#)).

La proposition est adoptée à l'unanimité

Pôle Dynamique Territoriale

Sur avis de la Présidente de la Commission, la composition de la commission ruralité est proposée ([Annexe 5](#)).

La proposition est adoptée à l'unanimité

Pôle Pratiques Sportives

Sur avis de la Présidente de la Commission, la composition de la commission Qualifications est proposée ([Annexe 6](#)).

La proposition est adoptée à l'unanimité

Sur avis de la Présidente de la Commission, la composition de la commission Compétitions est proposée ([Annexe 7](#)).

La proposition est adoptée à l'unanimité

e) *Extension du rattachement dérogatoire de la JA VICHY AUVERGNE*

Le Comité a été sollicité par Jean Luc VINCENT (Président du Comité de l'Allier) et Jean-François GELIN (Président de l'Association JA VICHY AUVERGNE) pour un rattachement dérogatoire de l'équipe U11 féminine de la JA VICHY AUVERGNE à nos compétitions en poules.

La convention de rattachement dérogatoire est proposée ([Annexe 8](#)).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Gérald NIVELON signera cette convention le dimanche 11 septembre 2016 à 10h au CREPS de Vichy.

3. Plan de Développement Territorial / Contrat de Confiance

a) *Présentation du document par les Vices Président(e)*

Le Comité Directeur étudie le document « Plan de Développement Territorial / Contrat de Confiance » proposé par le Bureau Directeur. Chaque Vice-Président présente en détails les orientations et actions prévues pour sa délégation :

- IMPLANTER le Basket partout et pour tous
- FORMER l'encadrement et les licenciés
- FIDELISER nos licenciés
- ACCOMPAGNER les clubs et leur simplifier la vie

Des discussions s'engagent sur les différents points inscrits dans ce document qui est essentiellement basé sur le précédent P.D.T. et aménagé en fonction des évolutions connues au cours de la précédente olympiade.

b) *Adoption du Contrat de Confiance 2016 – 2020*

Le plan de développement territorial / Contrat de confiance est proposé à l'adoption ([Annexe 9](#)).

Le Contrat de Confiance 2016 - 2020 est adopté.

4. Pôle Formation, Jeunesse et Féminisation

a) *Regroupement des salariés des clubs / Enquête cotisation*

2 matinées seront proposées pour regrouper l'ensemble des salariés des clubs avec 2 thèmes : relation avec le monde scolaire et politique fédérale et départementale (formation, détection...). Le Pôle FJF va lancer prochainement le recensement de l'ensemble des salariés des clubs

Une nouvelle enquête sur les cotisations de licences va être effectuée auprès des clubs en collaboration avec le Groupement d'Employeurs.

b) *Forum départemental du Mini-Basket*

Le forum départemental du Mini-Basket aura lieu le vendredi 11 novembre 2016. Le club de Chamalières a été sollicité pour l'accueil.

c) *Revalidation des Arbitres Club Seniors (ACS)*

La Commission Technique propose une matinée de revalidation des ACS le samedi 1^{er} octobre 2016. Le coût de cette ½ journée est de 15€.

Avis défavorable du Comité Directeur

Le Comité Directeur souhaite conserver un dispositif simple et accessible pour les ACS avec peu de contraintes. Les membres proposent de recueillir l'avis des ACS et de proposer une participation à la réunion de mi-saison par exemple ou de s'appuyer sur les ETOF pour le suivi... Le Comité Directeur propose un temps obligatoire seulement les années de modifications règlementaires importantes.

Projet à présenter par la Commission Technique lors du Comité Directeur du 10 décembre 2016.

5. Pôle Dynamique territoriale

a) *Point sur la stratégie ruralité*

Jean Claude DILDARIAN présente les points prioritaires de la commission ruralité pour ce début de saison. (Voir compte rendu de la réunion du Pôle Dynamique Territoriale)

b) *Dérogation pour la saison 2016-2017 (salles et terrains)*

Jean Claude CHAPELAT sollicite le Comité Directeur pour des dérogations concernant les salles suivantes qui restent aux anciens tracés : NEBOUZAT, Gymnase municipal de BEAUMONT, MALINTRAT. Aucune équipe ne jouera à un niveau supérieur à la D2.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Pôle Pratiques Sportives

a) *Information sur l'organisation de la Commission des Compétitions*

Cette saison, un membre de la Commission sera responsable des différents points de contrôles (5 majeures, scores, licences...) au sein d'une même division contrairement aux saisons passées où une personne avait la responsabilité d'un point de contrôle sur toutes les divisions. La première réunion de la Commission se tiendra le vendredi 16 septembre pour l'installation de ce nouveau mode de fonctionnement et la fusion de l'ancienne Commission Sportive et de la CDO (partie administrative).

b) *Adoption des Règlements Sportifs Départementaux*

Jacques CHAZAL propose les modifications réglementaires suite à la nouvelle formule des finales départementales. Des précisions sont également finalisées sur le Titre 9 sur le Mini Basket ([Annexe 10](#)).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

c) *Licences / Certificat médical de non contre-indication*

Jo FILLEUX et Julien CIPIERE présentent les 1ers retours suite à la mise en place de la dématérialisation des licences. A ce jour environ 1500 licences ont été traitées avec le nouveau processus qui permet un traitement sous 48h actuellement.

41 clubs ont assisté aux 2 formations dispensées le 15 juin 2016 et le 25 août 2016.

La FFBB a diffusé une note concernant la validité des certificats médicaux. Pour cette saison, un certificat médical de moins d'un an est nécessaire. Ce certificat sera valable 3 ans. Pour la saison prochaine, un questionnaire de santé remplacera le certificat médical pour les personnes licenciées en 2016-2017.

7. Comité d'Organisation Local

a) *Organisation du match France c/ Croatie*

Le service évènements de la FFBB se déplace le 12 septembre 2016 pour faire le point sur la rencontre (installations, billetterie...). Une réunion du COL aura lieu ensuite à 18h30 au Comité.

Le dispositif de sécurité adapté est en cours de définition.

A ce jour, 1000 places sont vendues. L'affiche définitive du match est disponible.

Des contrats pour la communication ont été signés avec le groupe Centre France (La Montagne) et JC Decaux (affichage panneaux).

Une plaquette de promotion de l'évènement a été réalisée afin de trouver des partenariats privés. Christophe JACOB sera en charge de cette mission.

Le besoin en bénévoles est estimé à 120 personnes (92 bénévoles se sont proposés).

8. Questions diverses

Pas de question diverses.

La séance est levée à 12h30. Le Comité Directeur remercie le club du BC AMBERT LIVRADOIS pour son accueil.



NIVELON Gérald
Président du Comité



CIPIERE Julien
Secrétaire Général